

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

MÉLANGES RELIGIEUX,

SCIENTIFIQUES POLITIQUES ET LITTÉRAIRES.

Vol. 9

MONTREAL, MARDI, 14 AOUT 1846.

No. 54

INTOLÉRANCE MUSULMANE.—PERSÉCUTION DES CHRÉTIENS ALBANAIS.

(Correspondance particulière de l'Ami de la Religion.)

Constantinople, 16 mai 1846.

Pendant qu'on écrit dans tous les journaux que la Turquie est en voie de progrès, que les idées de civilisation et de tolérance se développent heureusement dans ce pays, ce que nous ne prétendons pas nier absolument, des faits incroyables, tant ils sont révoltans, tant ils dérivent de mépris pour la vie de l'homme, se chargent de temps en temps de fournir aux plus incrédules la preuve incontestable que le génie de destruction, qui est comme inné chez les musulmans, n'est qu'assoupi; qu'à la première occasion il se réveille avec toute son énergie primitive, et conséquemment, que les espérances accueillies par l'Europe, avec tant de faveur, sont malheureusement loin d'être réalisées. Si depuis quelques années certaines tendances, certains actes même, ont paru révéler dans les hommes qui dirigent les affaires de la Turquie des sentimens de justice, d'humanité et de véritable tolérance, presque inconnus de leurs prédécesseurs; la conduite de Chekib-Effendi et de ses auxiliaires dans le Liban, a naguère rappelé douloureusement à l'Europe que ces sentimens n'étaient pas partagés par tous les hauts fonctionnaires de l'empire. Sous l'impression pénible causée par les événemens dont la Syrie était alors le théâtre, la rentrée aux affaires de Réchid-Pacha fut saluée par tout le monde, comme le commencement d'une ère nouvelle pour la Turquie, et comme la fin des mesures violentes et arbitraires. L'on espérait que sous son administration, le retour des actes de barbarie qui déshonoraient les annales de l'histoire ottomane n'était plus possible. Les faits viennent malheureusement donner, à ces prévisions un éclatant et bien douloureux démenti.

En 1835, une trentaine de familles catholiques d'Albanie apostasièrent à la suite des violences qui furent exercées contre elles. Cependant ces mêmes familles n'étaient devenues musulmanes que de nom; dans l'intérieur de leurs maisons, elles avaient conservé toutes les habitudes chrétiennes, et n'attendaient qu'une circonstance favorable pour suivre de nouveau profession publique d'une religion qui était toujours demeurée au fond de leurs cœurs. La nouvelle des concessions faites par la Porte en faveur des chrétiens renégats, sur les énergiques représentations de la France et de l'Angleterre, s'étant répandue l'année dernière en Albanie, 24 familles déclarèrent leur intention bien arrêtée de retourner au christianisme. Les autorités musulmanes de cette province, informées de ces dispositions, firent appeler les chefs de ces 24 familles, sous le prétexte de leur faire payer la contribution du kharatch, à laquelle sont soumis tous les chrétiens de l'empire; et lorsqu'ils furent tous réunis à Scopia, on se saisit de leurs personnes et on les mit en prison. C'était au commencement de novembre 1845. En vain protestèrent-ils contre cette violence; on leur déclara qu'ils ne seraient rendus à leurs familles et à la liberté, qu'en renonçant de nouveau au christianisme; mais ni la faim, ni les mauvais traitemens n'ayant pu leur faire changer de détermination, on résolut de faire intervenir l'autorité de la Sublime-Porte, qui fut vivement sollicitée de sévir avec rigueur, de peur que leur exemple ne trouvât des imitateurs. Les autorités albanaises n'ignoraient pas qu'en effet il y a plus de 1,000 familles qui, à des époques encore peu reculées, ont été contraintes à l'apostasie, et qui appellent de tous leurs vœux le moment où elles pourront abjurer l'islamisme sans danger pour leurs vies ou leurs propriétés. Pendant que les chefs Albans poussaient ainsi la Porte à la violence, ils faisaient arrêter les femmes et les enfans des 24 pères de famille qu'ils tenaient déjà en prison. Tous les hommes et les jeunes gens, et jusqu'aux enfans de 5 ou 6 ans, furent mis aux fers. Les femmes et les filles furent gardées dans un lieu séparé. Cependant M. l'internonce d'Autriche à Constantinople, informé par les consuls de ce qui se passait en Albanie, avait fait des représentations à la Porte en faveur des familles persécutées. Après quelques négociations entre les ministres ottomans et M. le comte de Sturmer, il fut arrêté que les 24 familles seraient exilées sur la côte d'Asie. On notifia donc aux prisonniers qu'ils avaient à choisir entre l'exil et une nouvelle apostasie. Trois familles furent trop faibles pour supporter cette nouvelle épreuve, et renièrent de nouveau la foi chrétienne. Les 21 autres prirent le chemin de l'exil. Elles se composaient de 160 ou 180 personnes. Pendant un voyage de plusieurs semaines à travers l'Albanie et la Macédoine, des guides féroces exercèrent contre les prisonniers toute leur barbarie. Plusieurs eurent les jambes et les bras rompus à coups de bâton; aussi à l'arrivée à Salonique, de ces généreux confesseurs de la foi, 40 avaient déjà

succombé aux privations et aux mauvais traitemens. Les filles et les femmes avaient été séparées pour le voyage de leurs pères et de leurs maris. Il est malheureusement hors de doute que cette séparation avait eu lieu dans un but infâme... L'ecclésiastique qui avait réconcilié ces chrétiens avec l'Eglise a reçu, lui aussi, la récompense de son zèle: les autorités albanaises le firent arrêter, malgré sa qualité de sujet autrichien, et l'envoyèrent chargé de chaînes à Constantinople. A son arrivée à Salonique, le Père Antonio Marcovitch—c'est le nom de ce digne prêtre—se fit réclamer par le consul de sa nation, qui ne réussit à le délivrer des mains de ses persécuteurs qu'après de longues négociations. Quant aux pauvres exilés, le pacha ne leur fit donner presque aucuns des soins que réclamait impérieusement leur état de faiblesse et de maladie. Aussi douze d'entre eux succombèrent-ils à Salonique pendant les quelques jours qu'ils y passèrent. Le curé catholique, M. Vancondio, desservant la mission des Lazaristes, n'a pu être admis auprès des moribonds qu'avec de grandes difficultés; il y réussit enfin, grâce à l'intervention de notre consul. Tous les exilés voulurent profiter de cette occasion pour puiser dans le sacrement de pénitence des forces nouvelles pour les combats qui les attendaient encore.

Les premiers jours d'avril, malgré l'épidémie qui les décimait, on les jeta à bord d'un bateau qui devait les transporter à la côte d'Asie. Plusieurs moururent dans la traversée. Enfin le 3 mai dernier, jour où ils ont été visités à Mouhallitch, village à quinze ou seize heures de Brousse, qui leur a été assigné pour exil, leur nombre était réduit à 87. Conséquemment 70 personnes au moins avaient déjà péri. De ces 87 personnes qui ont survécu à leurs compagnons d'infortune, 15 ou 20 seulement peuvent se traîner péniblement; tous les autres sont gisans sur la terre, dans un vieux khan qui tombe en ruines, et dont les chambres ne reçoivent de jour que par la porte. On essaierait en vain de décrire l'état misérable de ces infortunés. Ils n'ont plus, littéralement, que la peau et les os. Leurs tristes haillons, débris de leurs anciens habits, ne leur suffisent pas pour respecter les règles les plus communes de la pudeur. C'est un spectacle révoltant. Deux ecclésiastiques, M. Bonniou, missionnaire Lazariste, et M. l'abbé Hillereau, jeune ecclésiastique français, qui les ont visités par l'ordre de Mgr. l'archevêque de Pétra, vicaire-apostolique de Constantinople, ont donné dans un seul jour les derniers sacrements à 15 malades en danger de mort. En parcourant les chambres pour s'acquitter des devoirs de leur ministère, ils furent saisis d'horreur en rencontrant trois cadavres—dont l'un était déjà en putréfaction—étendus à côté de leurs compagnons mourans. Ils s'empressèrent de leur donner la sépulture; et comme aucun des survivans n'était en état de les aider dans cette pieuse fonction, ils eurent recours à quelques Grecs du voisinage pour creuser les fosses et enlever les cadavres. Presque tous ces infortunés étant atteints de la dysenterie, et n'ayant personne pour leur rendre les services de première nécessité, on comprend quelle infection doit régner dans cette lugubre demeure.

Malgré leur extrême misère, ils ne sollicitèrent de ces ecclésiastiques aucun secours temporel. Une médaille de la sainte Vierge, une croix, un chapelet avaient à leurs yeux plus de prix que tous les trésors du monde. MM. les consuls de France et d'Angleterre, instruits de ces faits, adressèrent immédiatement au pacha de Brousse de vives réclamations en faveur de ces malheureux qu'on laisse ainsi mourir faute de soins. Après bien des difficultés, il promit enfin de leur envoyer 2,000 piastres (environ 470 francs) et quelques pièces de toile. De retour à Constantinople, les deux ecclésiastiques qui les avaient visités s'empressèrent de communiquer à Mgr. l'archevêque ce dont ils avaient été témoins. De leur côté, les consuls de France et d'Angleterre avaient envoyé des rapports à leurs ambassadeurs respectifs. Une circulaire adressée par Mgr. l'archevêque aux curés des diverses paroisses sollicita la charité publique, pendant qu'une note énergique de M. de Bourqueney obligeait la Porte à envoyer quelques secours en argent et en vêtemens.—L'appel fait à la charité par Mgr. l'archevêque a été entendu, et des secours nombreux lui ont été adressés. Le Père Antonio Marcovitch a été chargé d'aller porter ces secours à ses chers paroissiens, ainsi qu'une grande quantité de linge et de vêtemens recueillis ou préparés par les soins des Sœurs de la Charité.

M. l'ambassadeur de France vient en outre de mettre à la disposition des Sœurs un bateau à vapeur de la station, le Romier, pour les transporter à Mouhallitch, le point de la côte le plus rapproché de Mouhallitch. La supérieure et deux de ses compagnes s'embarquent ce soir pour aller porter leurs soins

et des médicaments à ces infortunés. Sir Stratford Canning, ambassadeur d'Angleterre, s'était également empressé de mettre son bateau à vapeur à la disposition des Filles de la Charité. Tant de marques d'intérêt, il faut l'espérer, auront pour résultat d'arracher à une mort certaine au moins quelques-unes de ces victimes du fanatisme musulman. *Ami de la Religion.*

OPINION DES PAPIERS FRANÇAIS SUR

LA RETRAITE DE SIR ROBERT PEEL.

L'Angleterre vient de présenter un spectacle sans exemple dans les pays constitutionnels. Un ministre sort de l'appui du souverain, qui a proposé et fait passer les mesures les plus importantes, que l'opinion publique avait d'abord accueillie avec défiance et pour qui elle avait fini par se passionner, est tombé sans causer le moindre étonnement, victime d'une fatalité aperçue de tout le monde et acceptée par lui-même. C'est en effet au milieu des acclamations de la multitude que sir Robert Peel, dans la journée du lundi, est rendu à la Chambre des Communes pour annoncer sa retraite du ministère. Personne n'ignorait le motif qui l'y conduisait, et, sur son passage, à travers les rues encombrées par la foule, il n'a entendu que des cris d'admiration, il n'a reçu que des témoignages de reconnaissance. On eût dit bien plutôt un triomphateur allant rendre grâce à Dieu de quelque éclatant succès, qu'un ministre arrivé à la dernière heure de ses hautes fonctions.

La Chambre elle-même lui a fait un accueil non moins extraordinaire. Pendant qu'il rendait compte des grandes choses faites sous son administration et exposait les motifs qui le décidaient à donner sa démission, la grande majorité des membres l'a plus d'une fois interrompu par des applaudissements. Les protectionnistes, c'est à dire les restes du vieux parti tory, plus inquiets que satisfaits de leur victoire, gardaient seuls un morne silence. L'homme qui fut si longtemps leur chef, et qu'aujourd'hui ils flétrissent des noms d'apostat et de traître, était là, vaincu, mais glorieux. Il se retirait devant une coalition dans laquelle la soif d'une folle vengeance les avait fait entrer; et maintenant que cette vengeance était assouvie, la raison leur disait que le pouvoir ne pouvait sortir de ses mains que pour tomber en d'autres beaucoup moins amies. Ils avaient donc peu à se réjouir de l'issue de cette grande lutte, qui, du reste, était depuis longtemps inévitable, et dont, avec un peu de prudence, ils auraient aisément diminué les périls. L'état de la société anglaise s'était trop profondément modifié pendant les trente dernières années pour que l'ancienne classification des partis pût subsister davantage. Entre les whigs et les tories, les classes moyennes n'avaient pas de place, et elle venaient trop grand pour qu'il fût dorénavant possible de leur en refuser une. C'était à la leur faire, et par conséquent à les empêcher de se la faire, que tendait sir Robert Peel. Il aspirait, par des concessions réciproques, à les réconcilier avec l'aristocratie, et à fonder ainsi, sur une base durable, un grand parti conservateur. Plusieurs de ses anciens amis lui étaient restés fidèles, mais les autres l'accusaient, non sans une apparente vérité, de les avoir indignement trompés. C'est, pour ne rien dire de plus amer, le côté faible de sa vie politique; et ceux qui tiennent plus à la grandeur du but qu'à la franchise des moyens pourroient seuls l'absoudre à cet égard.

Le discours qu'il a prononcé dans cette circonstance solennelle a été écouté avec une égale attention par les nombreux pairs qui existent déjà au sein des Communes. Appelés à recueillir son héritage ministériel, les whigs se disaient sans doute que sir Robert Peel n'avait fait qu'exécuter, en les développant, les projets qu'ils avaient conçus: il jouissait cependant de toute la popularité qu'ils s'étaient promise, et pourait, le jour où il le voudrait, se mettre à la tête d'une opposition que sa présence rendrait irrésistible. Comment, sans son concours, disposer de la majorité, et quelle situation que la leur, puisqu'ils allaient vivre sous la dépendance d'un homme qui renonçait au ministère plutôt que de rester dans la leur? En outre, les difficultés créées par l'Irlande, ces difficultés qu'il avait tant de fois proclamées insurmontables, et qui étaient ou le motif ou le prétexte de sa démission, restaient entières, et ils allaient avoir à les affronter avec le secours douteux qu'ils obtiendraient de lui, et celui plus douteux encore qu'ils demanderaient à la ligue. Quant à celle-ci, elle sentait la grandeur de la crise qui allait commencer pour elle. Son principe avait vaincu, et, par cela même, il avait cessé d'exister comme cri de guerre, comme point de ralliement pour les classes moyennes. Il lui en fallait un autre, sous peine d'être frappée d'une dissolution immédiate, de mourir étouffée sous ses lauriers; et ses chefs, qui avaient voté contre le bill de coercition, tout en protestant d'une confiance sans bornes dans son auteur, se réjouissaient peut-être de ce que la direction des affaires allait être confiée à des pilotes moins habiles et surtout moins expérimentés. Après avoir annoncé que la Reine avait accepté la démission offerte par tous les ministres actuels, sir Robert Peel expliqua en ces termes les motifs de leur détermination et les raisons qui l'ont empêché d'en appeler au pays en recourant à de nouvelles élections.

« La Reine a daigné accepter l'offre de notre démission, et ses serviteurs ne restent maintenant en place que jusqu'à ce qu'il ait été pourvu à la nomination de leurs successeurs. J'ajouterai que lorsqu'au début de la session je proposai les mesures qui se rattachent à notre politique commerciale, je ne le fis pas sans la prévision de la grande probabilité de la dissolution du Ministère, que les mesures fussent ou non couronnées de succès. Je me réjouis de ce que le gouvernement de la Reine s'est vu, par le vote de la Chambre, affranchi de tout doute sur la marche qu'il lui appartenait de suivre; car je n'hésite pas à déclarer que, dans le cas même où le dernier vote

nous eût été favorable, je n'aurais pas, même dans ce cas, consenti à garder le pouvoir par la tolérance ou l'agrément d'un parti quelconque (applaudissements), parce que je crois qu'il est de l'intérêt public qu'un gouvernement restant au pouvoir puisse donner une efficacité pratique aux mesures qu'il croit nécessaires de présenter pour le bien public. Je pense que dans la position où se trouve placé le Ministère par le retrait (peut être naturel) de la confiance de la plupart de ses anciens amis, je pense, dis-je, que, même soutenu par un vote favorable, le gouvernement de la Reine ne pouvait pas, avec honneur pour lui, ni avantage pour les intérêts du pays, continuer d'administrer les affaires publiques. (Applaudissements.)

« En conséquence, nous avons cru devoir conseiller à la Reine d'accepter notre démission sans recourir à cette alternative qui aurait pu être adoptée, savoir: de recommander à la Couronne d'exercer sa prérogative et de dissoudre le Parlement.

« Plutôt que de prendre ce parti, nous avons préféré offrir immédiatement notre démission. Parant avec cette franchise qui, j'en suis convaincu, ne blessera personne, je n'hésite pas à dire que si le gouvernement de la Reine n'avait pas pu faire passer au Parlement, dans toute leur intégrité, les mesures de politique commerciale qu'il était de mon devoir de recommander, je n'hésite pas à dire alors qu'il n'est pas d'efforts que je n'eusse tenté dans le but, sinon d'assurer leur succès, du moins de donner au pays l'occasion de se prononcer à leur sujet. Dans ce cas je me serais cru fondé à conseiller à la Reine de dissoudre le Parlement; mais ce parti n'a pas été nécessaire. Les dissidens ont retiré leur opposition à ces mesures; ils ont éventuellement donné leur agrément, et elles sont devenues lois. Dans ces circonstances, je l'avoue, je ne me serais pas cru fondé, pour faire passer une mesure moins importante, à conseiller à Sa Majesté d'user de sa prérogative. Pourquoi? parce que son opinion bien arrêtée est qu'un ministère ne doit jamais conseiller à la Couronne d'user de cette prérogative sans de bonnes raisons, c'est à dire une forte conviction morale que dans le Parlement qui suivra cette dissolution le Gouvernement pourra diriger les affaires publiques avec l'appui d'un parti assez fort pour lui permettre d'agir avec avantage pour le public. (Écoutez!)

« La faculté de dissoudre la Chambre est un instrument puissant entre les mains d'un gouvernement. On ne doit s'en servir que dans des circonstances comme celles que je viens d'énoncer. Je pense qu'une dissolution ne devait pas avoir lieu pour décider si nous avions bien fait de proposer nos mesures de politique commerciale; une dissolution même à ce moment n'aurait pas pu se justifier. Nous n'aurions été vraiment fondés à conseiller la dissolution que dans le but de donner de l'efficacité aux mesures que nous avons présentées. Pour dissoudre, il ne fallait pas pouvoir compter seulement sur un appui né d'une sympathie temporaire par notre position, ni sur un concours se bornant aux grandes questions de politique intérieure, quelle que fût leur importance. Pour dissoudre, il eût fallu avoir la conviction intime et profonde que nous aurions l'appui de nos adversaires sur presque toutes les questions de politique générale, et non sur une seule question; que nous pouvions compter sur l'adhésion d'un parti puissant, attaché à nous par des liens généraux. Je le dis franchement: dans l'état général de divisions des partis parlementaires, je n'avais pas l'espoir certain que la dissolution du Parlement dût nous donner la majorité.

« Je pensai aussi avec tous mes honorables collègues qu'après l'agitation qui avait régné, et considérant la stagnation qui résulterait nécessairement d'une nouvelle suspension des affaires du pays, qu'une dissolution du Parlement était un mal que nous devions empêcher. (Applaudissements.) Nous avons été battus sur une question irlandaise. Je regrette d'avoir été battu sur cette question, mais je le regretterais bien plus si l'on pouvait croire que la mesure proposée pour la répression des violences en Irlande indiquait de ma part des opinions sur la politique de l'Irlande différentes de celles que j'ai exprimées à la fin de la dernière session du Parlement. Mes honorables collègues et moi, nous sommes fidèles à ces opinions, mises en pratique par l'acte relatif aux legs de charité et à la dotation du collège de Maynooth.

Sir Robert Peel avait à se justifier auprès des Irlandais, que la présentation du bill de coercition avait tant alarmés et tant irrités. Il Pa fait au degré où cela était possible, en présentant cette mesure comme la condition de toutes les améliorations qu'il avait projetées. Il n'aspirait, dit-il, à rien moins, d'une part, qu'à faire disparaître, sans attenter aux droits des propriétaires, l'oppression des tenanciers ou petits fermiers; de l'autre, qu'à établir une parfaite égalité politique entre les municipalités irlandaises et les municipalités anglaises, entre les catholiques et les protestans. Sous ce dernier rapport, il explique sa pensée de manière à montrer que l'esprit de secte a jusqu'à ce jour neutralisé les conséquences pratiques du bill d'émancipation.

« Peut-être, a-t-il dit, nous reprochera-t-on d'avoir quelquefois appelé au pouvoir des catholiques; on dira que nous aurions pu agir autrement; mais je réponds que la politique la plus sage est de faire les affaires du Gouvernement sans acception de croyance religieuse et de faire ces nominations en conséquence.

Ces mots montrent à quel point la Nation officielle de l'Angleterre est encore intolérante, et ils constatent l'existence d'un des griefs qui contribuent le plus à maintenir dans toute sa puissance l'association pour le rappel de l'Union.

Après avoir informé la Chambre que lord John Russell avait été chargé par la Reine de former un nouveau ministère, et promis de le soutenir dans tout ce qu'il tenterait, soit afin d'améliorer le sort de l'Irlande, soit pour dé-

développer dans toutes ses conséquences le principe de la liberté commerciale, sir Robert Peel a rapidement passé en revue les principaux actes de son ministère. Nous ne le suivrons pas dans l'énumération des grandes choses qu'il a faites et qui honorent d'autant plus son ministère que la situation du pays était plus critique lors de son avènement au pouvoir. A l'égard mal contenue de la réponse de lord Palmerston, on a facilement vu que cette espèce d'inventaire de la succession ouverte au profit des whigs ne leur plaisait ni par les souvenirs qu'il évoquait, ni par les obligations qui en découlent. Passant aux relations extérieures de l'Angleterre, il s'est félicité de ce que la question de l'Orégon ne compterait point parmi les embarras légués aux ministres qui doivent le remplacer. Il a exposé en ces termes la marche suivie pour arriver à une solution prompte et définitive.

« Deux jours après avoir reçu la nouvelle du vœu exprimé simultanément par les deux Chambres américaines que des efforts pussent être faits pour arriver à la conclusion pacifique du différend, bien que l'offre d'arbitrage eût été rejetée, nous n'hésitâmes pas à faire ce qu'il était essentiel de faire. Alors nous résolûmes, non pas de proposer des négociations nouvelles, mais de spécifier franchement les conditions auxquelles nous consentirions au partage du pays de l'Orégon. Le président des Etats-Unis, quelles qu'aient été ses expressions précédentes, et quelque enclin qu'il pût être à adopter une marche différente, a résolu sagement et patriotiquement de soumettre nos propositions au Sénat, dont le consentement est nécessaire pour terminer toute affaire de cette nature. Le Sénat, agissant dans le même esprit (j'ai la satisfaction de l'annoncer), conseilla l'adoption des conditions que nous propositions. (Écoutez!) Considérant l'importance de la question, et considérant que ce jour est peut-être le dernier où j'aurai l'occasion de parler à la Chambre en qualité de ministre de la Couronne, je vais faire connaître à la Chambre les termes des négociations que nous avions proposés. Voici les propositions que nous avions faites pour régler la question de l'Orégon :

« Par le premier article de la convention il est dit : « A partir du point de la 49e parallèle de latitude nord-ouest, la ligne frontrière entre le territoire de S. M. Britannique et celui des Etats-Unis continuera à l'ouest, le long de la 49e parallèle latitude nord, jusqu'au milieu du canal qui sépare le continent de l'île de Vancouver, et de là au sud par le milieu dudit canal et du détroit de Ferar, à l'Océan-Pacifique, à la condition cependant que la navigation du canal et du détroit au sud de la 39e parallèle de latitude nord restera libre et ouverte aux deux parties. »

« Le deuxième article de la convention porte : « Du point où la 49e parallèle latitude nord se trouvera couper le grand bras méridional de la rivière de Colombie, la navigation de ce bras sera libre et ouverte à la Compagnie de la baie d'Hudson et à tous les sujets anglais faisant le commerce avec elle, jusqu'au point où ce bras rencontre le principal courant de la Colombie, et de là en descendant ce courant principal jusqu'à l'ouest, avec le libre accès donné par cette rivière ou ces rivières. Il est entendu que tous les passages ordinaires le long de la ligne ainsi décrite seront de la même manière libres et ouverts. »

« Dans la navigation sur ces rivières, les sujets anglais, avec leurs marchandises et produits, seront traités sur le même pied que les citoyens des Etats-Unis. Il est entendu que rien, dans cette article, ne sera interprété comme empêchant ou ayant pour but d'empêcher le gouvernement des Etats-Unis de faire des réglemens sur la navigation de ces rivières incompatibles avec le présent traité. »

Revenant encore une fois sur les motifs qui l'ont déterminé à se séparer de ses anciens amis et à renoncer aux doctrines économiques qu'il avait si longtemps professées, il a solennellement protesté qu'il n'avait obéi qu'à sa conviction nouvelle mais profonde des besoins actuels du pays. Quant au système que les deux Chambres avaient si récemment sanctionné de leurs votes, il a reconnu que lord John Russell en avait conçu la première pensée, tout en reportant ailleurs la principale part dans le succès obtenu ; ce passage de son discours est trop important pour que nous ne le citions pas textuellement.

« Je ne prétends pas enlever à d'autres le mérite du triomphe. Ce n'est pas l'opposition, ce n'est pas nous qui devons nous glorifier de ces mesures adoptées récemment par suite d'une nouvelle combinaison des partis. Le nom qu'il faut associer à ce succès n'est ni le mien ni celui du noble lord ; c'est le nom d'un homme qui a agi par des motifs purs et désintéressés, qui s'est appuyé sur la raison et sur une éloquence d'autant plus admirable qu'elle n'était pas affectée, le nom de Richard Cobden. »

Sir Robert Peel a terminé en faisant le tableau quelque peu poétique des bienfaits futurs de la nouvelle législation, et il a profondément ému la Chambre quand il a réclamé pour toute récompense le tribut d'un souvenir dans la mémoire du pauvre, dorénavant affranchi de la taxe indirecte qui avait été si longtemps perçue sur les objets de première nécessité.

Voilà les nobles adieux que sir Robert Peel a fait en abdiquant le pouvoir officiel dont il était investi. Nous disons « officiel » car son influence personnelle lui reste toute entière, et l'on comprend sans peine que les événements de 1845 puis-ent se répéter en 1846. Qui sait si les partis, aujourd'hui coalisés pour le renverser, ne seront pas un jour obligés de s'unir dans leurs supplications afin qu'il consente à reprendre le fardeau que leurs débilés épaules n'auront pu supporter.

Univers.

Les chevaux qui piaffent le plus sont, en général, ceux qui avancent le moins ; il en est de même des hommes, et l'on ne doit pas confondre cette

perpétuelle agitation qui s'épuise en vains efforts avec l'activité qui va droit à son but.

BARON DE ST. ASSART.

BULLETIN.

Départ de Mgr. de Montréal.—Ordonnations.—La Gazette officielle.—Collège de l'Evêque de New-York.—Terrible accident de locomotives.—Incendies en France.—Tremblements de terre.—Quarantaine trois ouvriers noyés dans une mine de plomb.—Prophétie de St. Malachie.

Nous ne nous attendions nullement à nous voir de nouveau privés de notre bien aimé Pasteur. Sa Grandeur l'ILLUSTRISSIME ET REVERENDISSIME EVÊQUE DE MONTRÉAL a annoncé dans une Lettre Pastorale, qui a été lue dimanche dernier dans son église cathédrale, et dans celle de la paroisse, qu'ELLE était décidée à se mettre en route, pour se rendre à Rome, afin d'y conférer des intérêts religieux de son diocèse avec Sa Sainteté Pie IX. Puisse Dieu, pour la gloire duquel il entreprend ce long et périlleux voyage, le lui rendre favorable, et nous ramener bientôt ce PASTEUR CHÉRI. Nous ne connaissons pas encore le jour de son départ.

—Dimanche dernier, à la cathédrale, Mgr. de Martyropolis a conféré l'ordre de la prêtrise à M. Patrick Neelan, du diocèse de Kingston, et l'ordre du diaconat à MM. Isidore Desnoyers et Joseph Chévigny dit Durand, du diocèse de Montréal.

—Comme nous ne recevons pas la *Gazette officielle*, il n'est pas étonnant que nous ne puissions pas tenir compte des annonces qui intéressent le clergé, comme les créations de paroisses, et l'annonce de certaines assemblées. Le plus singulier, c'est que souvent cette gazette donne avis que telle annonce sera publiée tant de fois dans les *Mélanges* ; mais comment publier une annonce qu'on ne connaît pas ?.... Il serait au moins à propos qu'on nous envoyât les numéros qui nous concernent : nous ne demandons que ceux là.

—Les RR. PP. Jésuites sont en possession du collège de St. Jean, à Fordham, comté de West Chester, New-York. Il est situé près du chemin de fer de *White Plains*, qui passe même devant la belle pelouse qui s'étend devant cet établissement. Il possède les avantages d'une campagne pittoresque et d'un air salubre. De vastes bâtimens, d'une construction élégante, sont entourés de promenades, de terrasses et de jardins, qui forment le premier plan d'une forme magnifique, où les élèves pourront se livrer à tous les exercices nécessaires à leur âge. On y enseigne l'hébreux, le grec, le latin, l'anglais et le français avec le cours complet de mathématiques, la philosophie dans ses diverses parties, et la littérature française. On pourra aussi y étudier l'allemand, l'espagnol, la musique et le dessin, en fournissant les honoraires du professeur. L'année scolaire commence le premier lundi de septembre.

—Il est arrivé, à Fampoux, un terrible accident, le 8 juillet dernier : un convoi composé de vingt huit voitures portant deux cent vingt voyageurs partait de Paris ; il était remorqué par deux locomotives. Ce convoi venait de franchir le viaduc construit sur la scarpe près du village de Fampoux, lorsqu'un déraillement eut lieu, et le convoi se divisa en cinq groupes ; et chose affreuse à se figurer, onze wagons ont été précipités dans un marais sur une profondeur d'une dizaine de pieds ; six autres sont restés suspendus sur le flanc de la chaussée ; quelques voyageurs, tombés dans l'eau, ont eu le bonheur d'échapper à la mort ; parmi ceux-ci, on compte M. Lestiboudais, médecin à Lille : il se noyait lorsqu'en brisant une vitre du wagon, il put s'appuyer assez longtemps pour attendre du secours ; il en a été quitte pour une blessure à la main, causée par la rupture du verre. On a tiré quatorze morts, dont deux enfans et les nommés Vivat et St. Hilaire, conducteurs du convoi ; trois autres sont morts depuis de leurs blessures. Il y avait cinq blessés grièvement et vingt plus légèrement. On fait des perquisitions sur ce désastre, et voici les questions que l'on adresse au ministère, et auxquelles, dit l'enquête, il faudra bien qu'il réponde !

« Est-il, vrai, oui ou non, que M. Onfroy de Bréville, ingénieur en chef de la ligne du Nord, lutta énergiquement pour que le chemin ne fût livré à l'exploitation que vers la fin d'octobre prochain ?

« Est-il vrai que, malgré cette résistance, qui était pourtant un avis assez significatif, le chemin fut livré à la compagnie qui l'exploite ?

« Est-il vrai que M. de Bréville refusa formellement de signer l'acte qui met la compagnie en possession de la voie ?

« Si ces détails sont exacts, pourquoi le ministère et la compagnie ont-ils repoussé l'avis d'un homme dont le mérite et l'expérience ne sont contestés par personne ?

« C'est là un fait grave qui demeurerait dans l'opinion du pays tout entier comme la condamnation de la compagnie et du ministère, si le ministère et la compagnie s'avaient de le laisser sans réponse. Qu'ils répondent donc ! Est-il vrai que la complaisance inqualifiable du ministère ait abandonné la vie et la fortune des citoyens à l'avidité d'une poignée d'agioteurs ? »

Un dernier détail, publié dans la *Patrie*, fait monter le nombre des morts à trente cinq. On cite, comme victime, une jeune Religieuse dont on ignore le nom. A mesure qu'on arrache des victimes de cette catastrophe on les porte à Douai. M. de Croqui a sauvé sa femme en la tirant par les cheveux.

Un graisseur, attaché au service du convoi, le nommé Carré, âgé de 22 ans, se trouvait, au moment du déraillement, sur la marche latérale qui longe les wagons. A la vue du danger, il s'élança dans le marais et fut, en nageant, la chute des wagons. Mais bientôt, aux cris qu'il entend, un noble dévouement le rappelle, il revient vers les wagons submergés, plonge à diverses reprises et sauve la vie à cinq personnes. Hier au soir, ce courageux jeune homme était revenu à Paris reprendre son service.

Des enfans ont été retirés de l'eau par leurs mères, qui, au risque de périr elles-mêmes, s'élançaient dans l'eau pour les sauver. Mme. Manin-Vauclain a eu le bonheur de sauver sa nièce en la soulevant au dessus de sa tête. Un jeune homme a sauvé Mme. Tetelin, qui trois fois avait disparu au fond des eaux ; il s'est brisé le poignet.

Le général Oudinot, qui était du convoi, n'a reçu aucune blessure. Son aide-de-camp, M. Blang, a eu quelques côtes cassées ; mais il est hors de danger. On attribue ce terrible accident à des tourbières, dont le terrain baisse continuellement.

— Pendant la nuit du dimanche 5 au lundi 6 juillet, le village de Varénnes, arrondissement d'Auxerre, a été la proie des flammes. Les progrès du feu, alimenté par les toitures en chaume et activé par un vent impétueux, n'ont pu être maîtrisés. Cent maisons environ ont été la proie des flammes ; des animaux, des moutons, des troupeaux ont péri, consumés ; des familles entières sont aujourd'hui sans vêtemens, sans asile. On ne sait à quelle cause attribuer cette catastrophe ; ce qu'il y a de douloureux à constater, c'est que depuis quelques semaines, les incendies, dans cet arrondissement, se succèdent d'une manière effrayante.

Sur tous les points de la Hongrie, des incendies éclatent. En une seule nuit, deux villes, Leibitz et Durandt, dans les Carpathes, ont été ravagées par les flammes. Dans la première, vingt-deux maisons, et dans la seconde cent une maisons et l'église luthérienne, ont été réduites en cendres.

Il y a toute apparence que ces incendies sont le résultat de tentatives criminelles.

— On lit dans le *Moniteur grec* du 20 juin :

« D'affligeantes nouvelles nous arrivent, depuis quelques jours, de la Mésénie. Depuis le 8 de ce mois des tremblemens de terre jettent l'épouvante et la désolation dans cette province. Jusqu'à ce jour, il nous est impossible de démêler, parmi les rapports qui se succèdent, le véritable état des choses ; mais il est malheureusement des faits dont il n'est pas permis de douter. Le bourg de Micromani est entièrement détruit : il n'y reste pas une seule maison debout. Les villages de Baliaga, de Ghata et d'Aslanaga ont en le même sort.

« Dans la ville de Nisi, grand nombre de maisons se sont écroulées ; les villages de la commune de Thouria sont détruits en grande partie, et les populations ont abandonné les maisons qui ont résisté aux secousses. La ville de Calanata a également souffert ; le plupart des édifices publics se sont écroulés. Dans les campagnes, les désastres sont encore plus considérables. Plusieurs plantations ont été bouleversées de fond en comble. La terre s'est entr'ouverte sur plusieurs points et a vomie des torrens d'eau et de sable qui ont envahi les champs et les oliviers de la contrée.

« Le nombre des victimes de cette affreux sinistre n'est point encore connu ; mais il est consolant de remarquer, dans les renseignemens qui nous sont parvenus, qu'on n'y fait mention pour le moment que d'un petit nombre de personnes tuées ou blessées. L'épouvante est inexprimable ; les populations errent de contrée en contrée, fuyant le voisinage de leurs habitations. D'après les dernières lettres, qui sont du 16 juin, les secousses, quoiqu'elles plus faibles et plus rares, continuaient encore, et les inquiétudes étaient fort loin de se calmer.

« Le Gouvernement s'est empressé de faire porter des secours aux malheureux Messéniens, et l'on attend ici avec une impatience inexprimable des rapports plus circonstanciés sur le désastre et la situation présente du pays.

« Plusieurs personnes ont pris spontanément la résolution de quitter Athènes pour se rendre sur les lieux, afin que leur présence soutint le moral des populations. Parmi elles on remarque M. le ministre de France, qui, accompagné de M. de Roujoux, consul des Cyclades, s'est embarqué mardi dernier sur le bateau à vapeur français le *Rubis*. Des souscriptions ont été ouvertes immédiatement à Athènes, dans le but de porter secours aux plus pressans besoins des victimes.

Le 25 juin, à six heures moins dix minutes du soir, la ville de Smyrne a été plongée dans une profonde terreur par une effroyable secousse de tremblement de terre. Quoiqu'elle n'ait duré que deux secondes environ, elle a causé d'assez grands dégâts. De mémoire de plusieurs habitans de Smyrne, un tremblement de terre aussi violent n'y avait été senti.

— Quarante-trois ouvriers ont été noyés le 9 juillet dans une mine de plomb située près de Truro, dans le comté de Cornwall, en Angleterre. Une tempête d'une violence inouïe avait éclaté dans les environs, et des torrens d'eau descendus des côtes de la vallée où se trouvait la mine s'y accumulèrent et finirent par se précipiter dans l'ouverture du puits avec une rapidité telle que les malheureux ouvriers n'eurent pas le tems de remonter, et périrent dans la mine complètement inondée.

— Nous trouvons dans une communication du *Tablet* une prétendue prophétie sur la succession des Papes, attribuée à St. Malachie, archevêque d'Armagh. Grand nombre de nos lecteurs la connaissent ; d'autres en ont entendu parler sans la lire et désireraient peut être la connaître ; nous la traduisons ici comme une de ces *futilités* qui peuvent amuser dans un moment de récréation.

Monsieur, — Si vous ne connaissez point ce qu'on appelle la *prophétie* de Malachie sur la succession des papes, je vais vous faire part de ce qui suit :

Crux de celo !!
Lumen in celo.
Ignis ardens.
Religio depopulata !!
Fides intrepida.
Pastor angelicus.
Pastor et Nauta.
Flos florum.
De meditate lunæ.
De labore solis.
Gloria Olivæ.

Dans la dernière persécution de l'Eglise Pierre de Rome régnera, il en aura du troupeau au milieu de grandes persécutions, après lesquelles la ville aux sept collines sera détruite, et le Souverain Juge viendra juger son peuple.

Si cette prophétie paraît digne de votre curiosité, je vous troublerai encore quelques instans à son sujet ; pour le présent je me contenterai de vous observer que Cornelius à Lapidé, dans son apocalypse, parle de la prophétie attribuée à St. Malachie, et pense qu'elle est au dessus des moqueries de plus sévères critiques.

A ce sujet nous trouvons la note suivante dans l'histoire du pape Léon XII, par M. le Chevalier Artaud de Montor ; note qui a été souvent reproduite. « Il existe une prétendue prophétie attribuée à St. Malachie. On prétendait qu'elle donnait d'après des mots énigmatiques latins, une connaissance des lieux de naissance, et du caractère des papes depuis Célestin II, en 1143, jusqu'à Clément XI, en 1700. Il est probable que ces prophéties ont été composées après cette dernière date, et non par St. Malachie le pieux archevêque d'Armagh, qui ne s'est pas cassé la tête à inventer de pareilles inutilités. » Il y a certainement des relations frappantes entre quelques unes de ces énigmes et quelques papes auxquels elles se rapportent depuis 1143 jusqu'en 1700. Mais ce n'est pas une chose bien merveilleuse si elles ont été composées après coup. L'auteur, quel qu'il soit, a hasardé ensuite quelques autres prophéties sur les papes futurs. Léon XII, le neuvième successeur de Clément XI est annoncé sous le nom de : *Canis et coluber*. Pie VI sous celui de : *Peregrinus apostolicus*, pour faire allusion à son voyage de Vienne. Pie VII, est annoncé sous l'énigme de : *Aquila rapax*, parce qu'il vécut sous Napoléon et qu'il en fut la proie. Ou suivant d'autres parce qu'il alla aux évêques de France leurs évêchés ; toutes ces prédictions sont des

frivolités indignes de l'histoire. Par exemple le mot *vir religiosus*, à côté du nom de Pie VIII, peuvent s'appliquer aussi bien à tout autre pape avant ou après lui. Mais qui signifient ces mots : *Ex vulnibus Etruriae* pour désigner Grégoire XVI ? Qu'y a-t-il de commun entre les bains de l'Etrurie et les efforts courageux de ce pape pour défendre les dogmes et l'autorité de la Sainte-Eglise ? Encore, si on y avait mis l'énigme *Pastor angelicus* ! mais ces mots appartiennent au pape qui doit régner en 1900, et qui sera le sixième successeur de Grégoire XVI. Encore une fois, quoique certaines personnes à Rome parlent sérieusement de ces prophéties inventées après coup, et nullement applicables qu'en forçant leurs sens ; toutefois il est à propos de mettre en garde les jeunes gens, et les esprits sérieux, afin qu'ils ne perdent point leur temps à scruter de semblables futilités.

— Les classes s'ouvriront, au collège de l'Assomption, le premier jour de septembre. On prie instamment les parents de ne point tarder d'y conduire leurs enfants. L'avantage qui résultera de leur fidélité à le faire, le succès des élèves, sera tout pour eux ; si au contraire quelques uns arrivent après les autres, il s'en suivra nécessairement de l'ennui pour les professeurs et pour les élèves qui auront déjà vu ce que l'on est dans la nécessité de leur répéter, et peut-être même leurs progrès dans les études, seront-ils compromis.

* * Hier, sur le champ-de-mars, il y a eu une assemblée des citoyens qu'on dit, avoir été la plus nombreuse et la plus intéressante qu'il y ait encore eu. Et en effet, il ne s'agissait pas moins que de l'intérêt du commerce canadien ; c'est-à-dire, de l'avenir du Canada. On dit qu'environ 400 parts ont été prises par différentes personnes.

— Les Dames Charitables qui ont commencé le BAZAR au profit des pauvres, et des incendiés de la Prairie, ont vendu, hier pour plus de £30. On continuera, nous l'espérons, de les encourager.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

CANADA.

— On nous informe qu'il doit se bâtir une église dans les environs de Montréal, à l'endroit connu sous le nom *Tanneries des Belairs*. Le Séminaire, par son digne Supérieur, M. Billaude, a généreusement souscrit £800. Un des Messieurs Comte fournit le terrain, et de plus £100. Son frère a souscrit une somme semblable, ce qui fait déjà un capital de £1000, et le terrain tout acquis. On voit que le projet est en bon chemin. *Aurore.*

FRANCE.

— Nous lisons dans la *Gazette du Midi* :

« S. Em. Mgr. Joseph Bernet, archevêque d'Aix, d'Arles et d'Embrun, commandeur de la Légion d'Honneur, est décédé dimanche 5 juillet, à deux heures de l'après-midi, à la suite de la maladie qui, depuis plusieurs jours, ne laissait plus d'espérance à ses médecins et à son frère, aëtoûr d'Auvergne pour lui donner des soins. Très souffrant, pendant tout l'hiver, d'un catarrhe qui minait sa constitution naturellement robuste, Mgr. Bernet se trouva assez rétabli pour faire le voyage de Paris et y recevoir la barrette ; à sa rentrée solennelle à Aix, il parut avoir recouvré la santé, et l'on put se flatter de le voir prolonger une heureuse vieillesse. Mais retombé malade au bout de quelques jours, il ne fit, depuis lors, que décliner rapidement, et il a succombé enfin à un épuisement que les chaleurs de cette année, jointes à son grand âge, ont rendues irréremédiables.

Mgr. le cardinal Bernet a conservé jusqu'au bout sa connaissance ; et s'est éteint avec beaucoup de calme et de résignation. Ceux qui ont assisté à ses derniers moments en ont été très édifiés.

Pendant sa maladie, son premier grand-vicaire, M. l'abbé Ginouilhac, l'entretenait du conclave et se plaisait à lui faire espérer qu'il ne serait pas impossible qu'il se rendit à cette assemblée prête à s'ouvrir. Le cardinal répondit : « J'ai à m'occuper d'un plus grand voyage. » Cet esprit de foi, vive et sincère, qui lui avait fait embrasser la carrière sacerdotale au milieu des persécutions de la Terreur, fut aussi sa meilleure sauvegarde dans les circonstances difficiles où la presse ministérielle avait prétendu le compromettre et le séparer, en quelque sorte, de l'épiscopat français ; et lorsque Grégoire XVI, jugeant la gravité de l'affaire, crut devoir réclamer une explication directe comme gage de la dignité qui allait être conférée à Mgr. Bernet, le vénérable prélat n'eut pas de peine à prouver son entière adhésion aux sentimens de ses collègues. Il répondit par la communication de ses diverses lettres contre le monopole universitaire, lettres auxquelles il n'avait manqué que la publicité directe pour placer leur auteur aux premiers rangs entre les défenseurs de la foi et de la liberté. Et, chose curieuse ! ce fut le plénipotentiaire français, alors encore membre du conseil royal de l'Université, qui reçut du Souverain-Pontife l'invitation de réclamer ces explications, dont le résultat fut si satisfaisant pour les vrais catholiques.

En attendant les obsèques, dont le jour n'est pas encore fixé, le corps sera placé dans une chapelle funéraire. Comme on le sait, la dignité de cardinal ajoute beaucoup à la solennité des funérailles. On ne pense pas qu'elles puissent avoir lieu avant mercredi ou jeudi. On dit que c'est Mgr.

l'évêque de Marseille qui a été invité à y présider.

« Dimanche soir, le chapitre s'est assemblé et a eu le bon esprit de former, séance tenante, l'administration capitulaire. Les trois grands-vicaires de l'archevêque défunt, MM. Ginouilhac, Pasquier et Mille, ont été confirmés, avec adjonction de M. Bony, supérieur du grand-séminaire, et de M. Chaix, qui est le doyen d'âge du chapitre. » *Univers.*

NOUVELLES DIVERSES.

CANADA.

[Nous donnons l'extrait suivant, tiré de la *Minerve*, qui contient quelques nouveaux détails sur l'incendie de la Prairie. On nous avait mal informés au sujet de la perte des RR. PP. Jésuites. Leurs livres ni aucuns manuscrits, n'ont été la proie des flammes.]

— Aussitôt qu'on s'aperçut à Montréal que les flammes devastaient le village de la Prairie, un soulé immense se porta sur les quais, impatiente de voler à son secours. On attendait de minute en minute l'arrivée du steamboat traversier le *Prince Albert*, afin d'embarquer des pompes et des bras qui auraient été d'un secours efficace. Mais le steamboat ne vint pas. Il ne faut pas blâmer l'administration du chemin de fer, car malgré le clair de lune, l'atmosphère était obscurci par les vapeurs et la fumée, et le trajet de Montréal à la Prairie, si difficile en plein jour, vu la baisse des eaux, était impraticable de nuit. D'ailleurs, le pilote, l'ingénieur et l'équipage qui habitent la Prairie avaient déserté le vaisseau pour courir au secours de leur famille et de leurs propriétés. Il aurait été impossible au capitaine de les rallier.

Cependant des citoyens courageux et zélés, les capitaines des pompes de Montréal, l'*Union* et le *Protector*, ne purent contempler d'un œil indifférent le désastre qui avait lieu de l'autre côté du fleuve ; ils rassemblèrent quelques-uns de leurs hommes et engagèrent le petit steamboat *Lord Stanley* pour transporter leurs pompes à Longueuil, sur une route praticable de nuit pour se rendre, à la Prairie. Un autre obstacle les attendait là : Ils eurent mille difficultés à se procurer des chevaux pour traîner leurs pompes.

Malgré toutes les difficultés que les courageux pompiers eurent à rencontrer, ils arrivèrent à la Prairie vers une heure du matin, exténués de fatigues. Mais ils furent bien récompensés de leurs peines, car ils arrivèrent à temps pour sauver l'église, où le feu venait de se déclarer. Ce vaste et superbe édifice, bâti récemment, aurait infailliblement été la proie des flammes sans le secours des pompiers, à la tête desquels était le capt. Lyman. On nous a parlé aussi de M. Benjamin L'Espérance, de Longueuil, qui est monté sur l'édifice, et qui a porté le premier secours avec un seau d'eau. On ne saurait trop apprécier de semblables dévoûmens et en particulier celui des pompiers qui parvinrent à arrêter le progrès des flammes, car sans eux le peu d'édifices qui restent debout auraient sans doute été réduits en cendre. Les RR. PP. Jésuites qui desservent la cure de la Prairie ont été infatigables ; ils ont été sur pied toute la nuit excitant par l'exemple les citoyens à travailler et à ne pas perdre courage.

Nous ne pouvons passer sous silence l'acte généreux du capt. Lambert du *Steamer Pioneer* qui a volontairement pris le commandement du steamboat *Lord Stanley* avec son propre équipage (le capt. du *Lord Stanley* et son équipage étaient absents), a fait embarquer les pompes avec les pompiers et autant de personnes que le steamboat a pu en contenir, pour aller au secours des incendiés, et qui, ne pouvant à cause de la noirceur monter à la Prairie, s'est dirigé vers Longueuil où il a tout débarqué sans accident.

Malgré tous les efforts réunis l'élément destructeur a triomphé ; le beau village de la Prairie est en cendre ; il ne reste maintenant de tous ces beaux et vastes édifices que quinze à vingt maisons dispersées ça et là ; tout le milieu du village n'offre plus qu'un immense monceau de ruines.

Parmi les édifices qui ont échappé aux flammes se trouvent l'église catholique, le couvent, la maison et le magasin (le seul magasin qui ait été épargné) de M. Gariépy, la maison et le moulin de la succession Plante, l'ancien hôtel Ducloux et quelques autres petites maisons le long du fleuve qui se trouvaient hors de la portée des flammes ; le vent comme nous l'avons dit déjà soufflait du sud ouest.

Il nous est impossible de donner la liste des victimes de ce terrible incendie ; Le progrès des flammes a été si rapace que presque rien n'a pu échapper à leur ravage : Les meubles, les marchandises, qu'on avait transportés à une certaine distance sont devenus leur proie. Parmi ceux dont la perte est considérable se trouvent : M. Sauvageau dont les maisons, brasserie et distillerie ont été consumées, MM. Varin, Dupré, Dr. D'Eclambault, Hébert, Mme. Denault, McFarlane, Lanctôt, Fortin, Dupuis, Gagnon, et une foule d'autres personnes, dont il est impossible de donner la liste. Il suffit d'ajouter que le nombre de maisons incendiées se monte à près de 150 avec un plus grand nombre d'autres édifices, ce qui porterait la quantité de bâties réduites en cendre à plus de 350.

Hier encore après 9 heures du matin les pompes de Montréal venant de partir, le feu se déclara de nouveau dans l'asilé de la providence dont l'étage supérieur avait été détruit. Le vent soufflait encore avec force et le feu se serait bientôt communiqué à quelques vieux édifices voisins s'il n'avait été éteint de suite. On s'aperçut ensuite que tout l'intérieur d'un hangard en pierre, couvert en serban avec contrevents en tôle était en flammes. Mais par les efforts des citoyens de Montréal et de ceux de la paroisse, le feu fut bientôt éteint. *Minerve.*

Arrivée d'un carlé. — Une lettre de M. Roebuck reçue hier par M. Fabre,

annonce l'arrivée à Londres de M. F.-X. Prieur, l'un des exilés politiques. Nous ignorons pourquoi les onze proscrits qui sont encore à Sydney ne se sont pas embarqués avec lui; c'est ce qu'il nous apprendra à son arrivée parmi nous. M. Roebuck a fait tout ce qui était en son pouvoir pour faire passer les fonds à Sydney, mais le gouvernement a refusé de s'en charger. Tout ce qu'il a pu obtenir c'est une lettre du bureau colonial au gouvernement de Van-diemen, lui annonçant que des fonds avaient été envoyés au Canada en Angleterre pour payer le passage des exilés.

Ni les banques ni les marchands de la colonie n'offraient assez de sûreté pour engager M. Roebuck à tirer une lettre de change, afin de procurer de l'argent aux exilés; le commerce d'ailleurs est dans un état déplorable à Sydney, et le nombre de vaisseaux qui visitent ses côtes maintenant est réduit de plus de moitié de ce qu'il était ces années dernières. Les passages pour l'Europe sont donc devenus très-rare. M. Roebuck s'est empressé de payer tous les frais du voyage de Prieur et de lui remettre ce qu'il lui fallait pour se rendre en Canada. On peut l'attendre ici dans 15 jours ou trois semaines, car il fera la traversée sur un bâtiment marchand ou un paquebot à voile.

—Le *Cronicle* d'Halifax dit qu'on suppose que sir John Harvey a reçu par l'*Unicorn*, sa commission de gouverneur en chef des provinces britanniques de l'Amérique du Nord.

—Une correspondance de Québec à la *Gazette* de Montréal, dit qu'il est bruit que M. Taché va résigner sa place de député adjoint-général, en conséquence de la nomination récente du colonel Plomer Young, comme adjudant-général.

—M. Waitt, représentant de Drummondville, est dangereusement malade, et quelques journaux disent qu'il est sur le point de résigner son siège: on parle déjà du lieutenant-colonel Hanson, de St.-Grégoire, comme devant se porter candidat pour le comté vacant, et le *Mercury* pense que ce monsieur aurait toutes les chances d'y être élu.

—Une correspondance de Québec au *Herald* de cette ville, rapporte que le vaisseau *Elisabeth* et *Sara*, capitaine Simpson, est arrivé à l'île Basque, vis-à-vis Trois-Pistoles, et que dans son trajet il a perdu 42 passagers. Le capitaine Simpson et deux autres passagers sont aussi morts en arrivant à l'île Basque et y ont été enterrés, dimanche dernier. C'est affreuse mortalité est attribuée à l'usage de l'eau putride qu'il y avait à bord.

[L'article suivant pourra servir d'avis aux villages qui désiraient se procurer des pompes contre les incendies qui sont si fréquents dans ces lieux. Les fabriques surtout de vraient y faire attention pour préserver leurs églises, presbytères et autres bâtisses.]

Triomphe de l'industrie indigène sur les fabriques étrangères.—Mercredi de la semaine dernière, dans l'après-midi, trois des meilleures pompes du département du feu de cette ville, ont été essayées sur la tour de l'église anglicane. La pompe *Protector*, a envoyé l'eau à une hauteur de 135 pieds, le *Héro* à 145 pieds et le *Montréal* à 150 pieds. Ces deux dernières pompes sont de la fabrique de M. Lepage, de cette ville. La première a été importée de Boston. Le *Héro* a donc battu le *Protector* de 10 pieds et le *Montréal* de 15 pieds. Il nous semble, qu'à part toute autre considération, notre corporation n'a pas besoin d'aller chercher à grands frais à l'étranger des pompes qui, sous tous les rapports, ne sont point supérieures à celles qui se fabriquent ici. On devrait commencer à se départir de ces vieux et ridicules préjugés que tout ce qui nous vient de l'étranger est préférable à ce qui se fait dans cette colonie. Que les autorités constituées donnent donc l'exemple en encourageant l'industrie indigène. Ce serait le moyen de rendre ici la mécanique respectable comme elle l'est aux Etats-Unis. Tant de jeunes gens qui encombrer inutilement les professions libérales où ils ne trouvent rien à faire, se lanceront dans les arts industriels où ils feront honneur à eux et à leur pays.

—Un correspondant de Trois-Rivières nous apprend que la vente de Forge-de-St.-Maurice a eu lieu le 4 courant, comme il avait été annoncé et qu'elle ont été adjudgées à Henry Stuart, écrivain, avocat de Montréal, pour la somme de £5575.

—Une vingtaine de passagers à bord du *Rowland Hill* se sont réunis à Montréal pour passer une censure sur la conduite du capitaine de ce vaisseau qu'ils accusent d'avoir été la cause de l'accident arrivé.

Agriculture.—Nous sommes informé qu'un cultivateur de St. Raphaël, M. Hilaire, a recueilli l'année dernière d'un arpent et un quart cinquante deux minots de blé froment, production d'une abondance qui n'a guère d'exemple dans la Province. La chose est d'autant plus remarquable que l'année précédente il avait cultivé sur le même terrain des légumes, après l'avoir préparé par des bons labours et par des engrais. Nos lecteurs peuvent voir par là la vérité des remarques, si souvent faites dans l'*Aurore*, sur la supériorité de ce mode de culture sur celui que nous suivons dans notre pays. La culture des légumes n'a pas seulement l'avantage de fournir au cultivateur les moyens de faire de grands profits par l'économie rurale mais celui d'augmenter de beaucoup le produit du blé comme de toute autre céréale.

—C'est avec grand plaisir que nous publions la correspondance suivante. Nous sommes convaincus que M. les directeurs du collège de Sainte-Anne, dans leur adresse, ont fidèlement exprimé, non-seulement leur propre opinion, mais celle de tout le district de Québec, qui peut maintenant, enfin, espérer d'obtenir quelque justice dans la répartition des deniers publics pour travaux d'amélioration.

À l'honorable CHARLES-EUSÈBE CASGRAIN, avocat, Commissaire des Travaux Publics.

MONSIEUR.—Nous nous sommes réjouis, comme amis et comme Canadiens, de votre nomination à la charge de commissaire des travaux publics. Nous n'aurions eu qu'à suivre l'impulsion du sentiment public, que l'expression sincère de nos propres sentiments vous était due; mais à ce motif non équivoque s'en joint un autre tout particulier en notre qualité de directeurs du collège de Sainte-Anne. Nous appellerions heureuse l'occasion de vous manifester hautement ce dernier motif, si elle n'avait pour suite regrettable votre éloignement de nos quartiers et la privation de nos liaisons réciproques, déjà plus d'une fois si utiles à notre jeune institution.

Veillez donc, Monsieur, agréer ce double témoignage que nous devons à votre caractère public et à votre généreuse amitié. Nous prions Dieu qu'il daigne continuer de bénir les vœux les plus chers d'un citoyen et d'un ami encore plus honorable par ses vertus que par son caractère et le rang qui le distingue.

Nous nous soulevons,
Monsieur,
avec pleine estime et considération,
VOS SERVITEURS ET AMIS,

A. L. MAILLOUX, prêtre,
C. GAUVREAU, prêtre,
F. PILOTE, prêtre,
J. B. PELLETIER, prêtre,
C. E. RICHARD, prêtre,
J. C. CLOUTIER, prêtre.

Coll. Ste. Anne, 27 juillet 1846.

Montréal, 1er août 1846.

Aux révérends M. M. Mailloux, Gauvreau, vicaires-généraux, et M. M. Pilote, Pelletier, Richard et Cloutier, prêtres et directeurs du collège Sainte-Anne, etc., etc.

Messieurs et respectables amis,—Je suis particulièrement sensible à la bienveillance et à la manière tout-à-fait honnête dont vous me traitez dans votre lettre du vingt-sept du mois dernier, qui m'a été remise au moment de mon départ de la Rivière-Ouelle, et à laquelle je n'ai pu répondre qu'à mon arrivée ici.

Il m'est bien flatteur que l'acceptation de la charge de second commissaire des travaux publics ait rencontré l'approbation de mes concitoyens dans ma localité et surtout celle de M. M. les directeurs du collège Ste. Anne, les dignes membres d'une maison que j'ai toujours tant affectionnée.

Je sens combien j'ai perdu en m'éloignant d'amis aussi sincères que respectables, dont la fréquentation était une des plus grandes jouissances de ma vie, et dont le souvenir me sera toujours infiniment cher.

Veillez recevoir l'assurance de ma haute considération et du respect profond avec lequel

J'ai l'honneur de me soulever,
Messieurs,

Votre très humble serviteur et ami dévoué,

C. E. CASGRAIN,
Canadien.

—Le comité de secours, ou la majorité si vous voulez, dans un esprit de justice, comme on sait, a dernièrement résolu de payer tous ceux des incendiés qui avaient des billets contre le comité. Cette demande, en même temps qu'elle déchargeait le comité d'une grande besogne, était un acte de justice envers des malheureux qui n'auraient jamais pu jouir de leur indemnité vu les exigences des conditions qu'on leur imposait. Quelques membres en minorité dans cette résolution n'ont pu passer outre, et, dans sa séance d'hier soir, le comité a été mis en possession de la pièce suivante:

« Nous les soussignés membres du comité général de secours, en conséquence des mesures récemment adoptées par ce corps, et agissant par considération et respect pour nous-mêmes, regrettons profondément de ne pouvoir pas sanctionner ses procédés par une présence inutile, et de plus nous signifions par le présent notre retraite du comité de secours.

« Québec, 29 juillet 1846. »

J. Charlton Fisher,	H. Atkinson,
Jeffery Hale,	John Munn,
Jno. Bonner,	Wm. Walker,
Wm. S. Sewell,	Jas. Gibb,
H. Jessopp,	George Hall,
Noah Freer,	Edward Burstall,
W. Stevenson,	J. P. O'Meara,
C. Gethings,	M. Connolly,
A. Gillespie,	Jas. A. Sewell,
G. H. Parke,	Thos. Wm. Lloyd,
H. Gowen,	Henry S. Scott,
Charles Sharples	J. Douglas,
Edward Boxer,	J. Grainger,
Henry Burstall,	H. LeMesurier,
Archd. Campbell,	John Sewell.
J. Drummond,	

Voici de quelle manière le comité de secours a accueilli la notification de la retraite de certains membres du comité.

« Proposé par M. Ross, secondé par M. Lee, et

« Résolu—Que le président reçoive instruction de renvoyer le document signé par le docteur Fisher et certains autres membres de ce comité, et d'exprimer le regret que ce comité éprouve de ce que, par des considérations de respect pour lui-même, il ne peut pas recevoir un document couché dans de pareils termes. »

—Le 5 août vers 8 heures, un étudiant en droit, M. Vincent Dupont, s'est noyé au quai des Indes, en revenant, en compagnie de quelques amis d'un tour de chaloupe sur la rivière Saint-Charles. *Idem.*

Le vapeur qui fait le voyage entre Québec et la station de la Quarantaine, est revenu ce matin au port, et a apporté des nouvelles de la barque *Elsa et Sara* qui, dit-on avait la peste à bord. M. le docteur Nault, en sa qualité de médecin-inspecteur, a visité la barque et a constaté le décès de vingt-deux passagers pendant la traversée, longue de dix semaines! C'est six semaines après le départ que l'eau a manqué à bord. Les détails que l'on nous donne de la condition des passagers, sont effrayants, en même temps qu'ils inspirent de l'indignation pour les spéculateurs qui exposent leurs semblables, en les encombrant ainsi dans la cale d'un bâtiment, pour mieux satisfaire leur amour sordide du gain. Le vaisseau, d'après son jaugeage, ne dut prendre que 150 ou 190 passagers, et il en avait 276. On ne saurait peindre l'état de malpropreté qui régnait dans la bâtiment; il faisait peur à qui en approchait; la condition du bétail que l'on amène du bas et du haut du fleuve à nos marchés, est cent fois préférable à celle où étaient les malheureux émigrés. Vingt d'entr'eux étaient encore malades de la fièvre qui en fit mourir tant; et les autres étaient défilants. Cependant, lorsqu'on alla leur donner des aliments sains, ils se précipitèrent dessus avec fureur; de petits enfants, auxquels on eût refusé une intelligence suffisante, les saisisaient avec une égale avidité.

Le bâtiment est en pleine quarantaine, et nous espérons qu'il s'y purgera. On nous dit toutefois que la maladie n'est pas épidémique. *J. de Québec.*

Navfrage.—Le grand navire *United Kingdom*, capitaine Tulos, du port de 1,257 tonneaux, parti de New-York depuis 3 jours pour Québec, dit un journal d'Halifax, s'échoua le 20 juillet à White-Head, se remit à flot le 24, et fut amené dans le port, où il toucha de nouveau, s'entr'ouvrit et perdit son gouvernail. Les agrès et appareils ont été transportés à Arichat, et le vaisseau condamné. Il avait été construit à Québec, il y a quelques années; par M. John Munn. *Canadien.*

Nouvelles d'Europe.—Le Steamer *Hibernia* parti de Liverpool le 19 juillet, est arrivé à Boston, lundi matin, le 3 août après une traversée de 14 jours.

L'item le plus important des nouvelles apportées par cette maille est la sanction par le parlement anglais du traité de l'Orégon, qui paraît avoir causé une satisfaction générale.

Le nouveau ministère est en complète organisation, et a commencé ses travaux. La plupart de ses membres ont été élus sans opposition, excepté Lord Ebrington et M. Macaulay. Le besoin du calme et du repos se fait sentir après les orages et les tempêtes de cette mémorable session. Le nouveau cabinet aura une belle épreuve.

Le Bureau colonial, avec Lord Grey pour chef et MM. Haives et Charles Buller pour assistants doit être très effectif. On parle de grandes réformes à faire. Voici ce que dit à ce sujet l'*Atlas* de Londres: « les abus, l'incompétence, le défaut de responsabilité du département colonial, sont devenus si grands, si mauvais, qu'on ne peut plus les supporter. La bureaucratie, qui a réellement pendant tant d'années, gouverné chaque secrétaire colonial et mal gouverné toutes les colonies a eu un règne beaucoup trop long. » Mais son heure a sonné.—Pour le nouveau ministère, le grand mot d'ordre est: *Réformes coloniales; mieux vaut tard que jamais.* *Revue Canadienne.*

—La nouvelle de la révocation des lois des cérémones a été fêtée partout, en Angleterre, par des réjouissances publiques, déploiement de bannières, salves d'artillerie, volées de cloches, notamment à Stockport, Oldham-Leigh, Rochdale et Middleton, Glasgow, Barby. A Ashton-Under-Lynnes il a été arboré et promené des bannières sur lesquelles on lisait: « La liberté de commerce avec le monde entier! » Un barbier avait arboré un drapeau devant sa boutique; on y lisait: « Ici on ne rase pas les monopoleurs! » A Stockport, on avait érigé un cénotaphe. Une inscription portait: « A la mémoire du monopole! » Dans presque toute les villes, les démonstrations ont été faites surtout par les classes ouvrières. Des processions auront lieu dans quelques localités, et dans d'autres les chefs de fabrique régaleront les ouvriers.

—L'amiral anglais Inglesfield, qui commande la station anglaise de la Plata, est envoyé à la station des Indes-Orientales et de la Chine. Il y remplace sir Thomas Cochrane qui revient en Angleterre. Le capitaine de vaisseau Herbert va remplacer l'amiral Inglesfield dans la Plata. Le commandant Hotham, de la corvette à vapeur *la Gorgone*, qui s'est distingué au combat de l'Obligado, a été nommé au commandement de la station de la côte occidentale d'Afrique, en remplacement du commodore Jones, décédé.

—Un des derniers actes de sir Robert Peel a été de recommander M. MacCulloch à la reine Victoria pour une pension de 5,000 fr., afin de rémunérer les services qu'il a rendus par ses écrits sur l'économie politique.

Le fils aîné de sir Robert Peel n'a pas été, comme on l'a dit, écroulé à la prison pour dettes. A l'époque où on lui faisait perdre 1,500,000 fr. au jeu dans une maison de Londres, il était à Berne, où il remplit les fonctions de premier secrétaire de légation.

MEXIQUE.

—Les dernières nouvelles de Vera-Cruz vont jusqu'au 19. Le blocus se

continuait. Quelques coups de feu avaient été échangés avec plus ou moins d'effet. On n'avait reçu aucunes nouvelles authentiques de la capitale sur lesquelles l'on pût compter, et les on-dits de révolutions allaient leur train.

Les dates du Rio-Grande sont du 21. Le général Taylor y était stationné. On disait les chemins impraticables; l'état sanitaire de l'armée semblait s'améliorer. Les Mexicains travaillaient à fortifier Monterey, et montraient grande disposition à la défense jusqu'au dernier moment de leur existence.

—La nomination de Parédès, comme président a été confirmée, le 12 juin, par le Congrès: il a réuni 54 votes sur 83; le général Bravo avait obtenu 13 votes et Herrera 5 seulement. Le général Bravo a été, ensuite, élu vice-président par 48 voix sur 82; son concurrent le plus redoutable, D. L. Cuevas, n'avait eu pour lui que 17 voix.

Le 14 juin, le Président prêta serment et prononça devant le Congrès son discours d'inauguration. Dans le passage le plus saillant de ce discours, Parédès exprima sa confiance dans le Congrès pour l'obtention des secours nécessaires au soutien de la cause nationale; il passa longuement en revue les griefs du Mexique contre les Etats-Unis, et termina en demandant l'autorisation de prendre le commandement de l'armée et de se rendre lui-même sur le champ de bataille.

Le 18, autorisation a été donnée à Parédès de se mettre à la tête des troupes et de marcher à la rencontre de l'armée du Nord.

VARIÉTÉS.

Grand nombre de fruits ont disparu et sont remplacés par d'autres. L'auteur des vers suivans a voulu, sans doute encourager les friands:

De fructu edendo.

Fructibus cestivis qui pascitur ille valescit.

Nec minus ex annis ingenioque valet.

Le 10 d'août est appelé *Stellifere*, dans les Ephémérides de la nature; à cause de la multitude d'étoiles Tombantes que l'on y remarque. C'est la principale époque de ces Météores, qui laissent après eux une longue queue lumineuse: ils sont un signe de vent. Aratus en fait mention dans sa *Diosmea*, et les Georgiques de Virgile nous offrent ces trois vers:

Saepe etiam stellas vento impendente videbis

Præcipites caelo labi noctisque per umbram.

Flaminarum longos a tergo albescere tractus. Lib. 1

Il y a trois sortes d'étoiles tombantes; l'espèce la plus commune se rencontre particulièrement dans les nuits froides d'hiver. Elles ressemblent fort aux véritables étoiles, et c'est de là, qu'elles tirent probablement leur nom ordinaire. La seconde espèce est plus brillante, et elle est propre aux soirées les plus chaudes de l'été, particulièrement lorsque les nuées sont bien chargées d'électricité. La troisième diffère beaucoup des deux autres. Ces étoiles sont très belles, et leur couleur est entre la bleue et la blanche. Cette espèce de météores fut remarquée dans une multitude d'endroits dans la nuit du 10 août 1811, après une journée pluvieuse.

Une curieuse vapeur de couleur noire, partant d'un orme, fut remarquée le 11 d'août 1805, à Champton. On en trouve la description dans les Phénomènes Atmosphériques de Forster, Londres 1823.

ROSIER PHÉNOMÉNAL.—Il attire en ce moment l'attention de tous les horticulteurs anglais, si nous en devons croire le *Manchester Guardian*. C'était, en mai 1841, une petite bouture de 7 pouces à peine, attendant des racines. Maintenant c'est une masse de 69 pieds de circonférence, haute de 38 pieds, et couverte de plus de 8,000 fleurs. Une seule pousse de 1845 a atteint dans l'année un développement de 12 pieds 6 pouces, et est aujourd'hui couverte de roses. M. W. Aderley est l'heureux propriétaire de cette merveille.

PROSPECTUS

Du Collège de St. Jean, Fordham, Comté de West Chester, New-York.

Cet établissement est situé près du village de Fordham, à onze milles de New-York et à trois de Harlem. Il possède à la fois les avantages d'un air salubre, de la tranquillité nécessaire à l'étude et d'une campagne pittoresque. Le chemin de fer de *White Plains* passe le long de la belle pelouse qui s'étend devant le Collège, et permet d'y arriver en tout tems; les équipages particuliers peuvent aussi s'y rendre par la route de Harlem et de West Farms.

De vastes bâtiments, d'une construction élégante, sont entourés de promenades, de terrasses, et de jardins qui forment le premier plan d'une belle ferme où, les jours de congé, les élèves peuvent se livrer à tous les exercices nécessaires à leur âge.

Le public sait déjà que Mgr. l'Evêque de New-York a confié cet établissement aux PP. de la Compagnie de Jésus. Leur intention cependant est de ne rien changer aux principes qui ont présidé à sa fondation, et qui ont produit sa prospérité actuelle. Seulement, le nombre des professeurs sera augmenté considérablement, sans entraîner toutefois un renouvellement de la Faculté.

Les parents, qui honoreront le Collège de leur confiance, peuvent être persuadés que leurs enfants recevront, sous le rapport physique, tous les soins que demande leur âge. Les plus jeunes surtout seront l'objet d'une attention particulière. Des Frères, formés à cet emploi par l'expérience de toute leur vie, en seront spécialement chargés.

Le gouvernement continuera à être doux et paternel, sans rien relâcher toutefois de la discipline actuellement en vigueur. Aucun élève ne peut sortir du Collège sans être accompagné par un professeur ou un préfet.

Ceux dont les parents résident à New-York, pourront aller les visiter une fois par trimestre, à moins que des raisons spéciales ne nécessitent une sortie extraordinaire.

Le cours d'instruction comprend l'Hébreu, le Grec, le Latin, l'Anglais, et le Français, avec toutes les branches accessoires d'une bonne éducation. Le cours de Mathématiques est complet et accompagné de l'étude de la Philosophie, de la Physique, et de la Chimie.

La langue anglaise est la seule en usage dans les récréations ; mais les élèves d'origine française trouveront dans la société d'un certain nombre des nouveaux professeurs une occasion de ne point oublier leur langue maternelle. Un cours spécial de littérature française sera enseigné dans le Collège.

L'Allemand et l'Espagnol s'y enseignent aussi ; mais ainsi que pour la musique et le dessin, les honoraires des maîtres sont à la charge des élèves. L'année scolaire commence le 1er. lundi de Septembre, et se termine à la mi-Juillet par une distribution solennelle des prix.

PRIX DE LA PENSION, ETC.
Pension et blanchissage, payables d'avance par semestre. . . . \$200
Honoraires du médecin. . . . 3

Les élèves peuvent se procurer dans la maison les livres classiques, le papier, les plumes et l'encre, ou les faire venir de New-York à leurs frais, s'ils le désirent. Une règle expresse défend d'introduire dans la maison aucun livre qui n'ait été examiné par le Président ou le Préfet des classes.

Le trousseau de chaque élève, à son entrée, doit se composer de trois habillemens d'été et trois d'hiver, six chemises au moins, six paires de bas, six mouchoirs de poche, six serviettes, trois paires de souliers ou de bottes, un chapeau, un paletot ou un manteau.

Chaque élève doit être aussi pourvu d'une timbale et d'un couvert d'argent. Le Collège ne fait point d'avances pour habillemens, à moins qu'une somme équivalente n'ait été déposée entre les mains de l'économiste.

On désire que les parens lui remettent aussi l'argent qu'ils destinent aux menus-plaisirs de leur enfans, pour leur être distribué chaque semaine.

Les parens des élèves qui viennent des pays étrangers ou d'une distance de plus de 500 milles, doivent avoir des correspondances à New-York ou dans le voisinage.

On leur fera parvenir à la fin de chaque semestre un rapport sur les progrès, la bonne conduite et la santé de leurs enfans.

Les lettres doivent être adressées to the President of St. John's College, Fordham, New-York.

AUG. J. THEBAUD, S. J.

22 Juillet 1846.

PHARMACIE CENTRALE, (RUE ST. PAUL, No. 69.)

Vis-à-vis J. Roy, Ecr., marchand sur cette rue.

Dépôt Général de Médicamens Français, à Patente, Produits chimiques, Parfumeries fines, etc. etc. Consultation des Malades.

22 juin.

DR. PICAULT,
Ancien Elève des Hôpitaux de Paris.

AVIS.

ON demande pour la paroisse de St. Edouard un INSTITUTEUR pour l'Ecole-Mo-dèle et la place de Maître Chantre. S'adresser à M. PERRAULT curé du lieu.

A VENDRE, par le Soussigné, au Sault-au-Récollet, MADRIERS, PLANCHES, bois de colombage de toute qualité, de 12 pieds de longueur.

BASILE PICHÉ.

AVIS AUX MM. DU CLERGE.

Le Soussigné informe les MM. du Clergé, qu'il vient de recevoir de Paris, un grand nombre d'articles pour ornemens d'Eglise, ce qui, joint à son fonds, en fait le meilleur assortiment en ce genre qu'on ait eu dans le pays. On trouvera chez lui une tres grande variété de vifs FRANÇAIS tous d'un choix bien particulier. Le soussigné ayant profité d'une occasion très favorable pour se procurer ces effets à tres bas prix, il pourra les vendre aux prix les plus réduits, ayant en vue d'épuiser son Stock au plutôt.

JOSEPH ROY.

PHARMACIE.

Corn des Rues Notre-Dame et St. Denis.

MARCELLIN COTÉ ET CIE., ont l'honneur d'informer les habitans de Montréal et des environs, qu'ils ont ouvert une PHARMACIE et un MAGASIN de DROGUES au coin des Rues Notre-Dame et St. Denis, (directement vis-à-vis l'Hôtel Doneg) où ils offrent à ceux qui voudront bien les favoriser de leur patronage, un assortiment général de

DROGUES, PRÉPARATIONS CHIMIQUES, MÉDECINES PATENTÉES, PARFUMERIE, INSTRUMENS DE CHIRURGIE, ETC., ETC., ETC.

M. Coté et Cie., ont l'honneur d'annoncer qu'ils ont constamment en main un assortiment étendu de Boîtes de Médicines Homœopathiques, avec des ouvrages en expliquant l'usage par le Dr. ROSENSTEIN, Praticien Homœopathe, Montréal.—Aussi.—Une quantité de célèbres MACHINES ELECTRO-MAGNETIQUES de SHERWOOD.

Le Dr. Côté a son bureau voisin de la Pharmacie où il a l'intention d'exercer sa profession.

N. B.—Eau de Soda et Nectar de Gingembre, à la Fontaine. Montréal, 10 Juillet 1846.

ATELIER DE RELIEUR.

CHAPELEAU ET LAMOTHE.

REMERCIENT sincèrement les MM. du Clergé et le public en général de l'encouragement qu'ils ont bien voulu leur donner et les préviennent qu'ils ont transporté leur atelier à la rue St. Gabriel, faisant face à la rue Ste. Thérèse à quelque pas de leur an-

—ET—
Ils ont l'honneur de prévenir les MM. du Clergé, les Marchands, les Instituteurs et autres qu'ils viennent d'ouvrir un Magasin de Livres d'Ecoles à l'usage des Frères de la Doctrine Chrétienne et autres qu'ils vendront aux prix les plus réduits.

—Aussi—
Ils sont prêts à exécuter toutes Reliures de Livres suivant les ordres qui leur seront donnés, et aussi promptement que possible. Ils espèrent par leur assiduité, leur attention et la modicité de leurs prix, s'assurer un Partage des Ouvrages.

CHAPELEAU & LAMOTHE.

Montréal, 24 juin 1845.

ORNEMENS NOUVEAUX. POUR LA RETRAITE PASTORALE.

Le Soussigné recevra sans faute, pour la retraite Pastorale, un assortiment complet d'Articles d'Eglise, qu'il soumettra dans toute leur fraîcheur, à la bienveillante inspection de MM. les Curés du Diocèse.

J. C. ROBILARD, 84, Cedar Street, New-York.

STATUES RELIGIEUSES OU CLASSIQUES.

CHRIST DE 5 PIEDS 10 POUCES DE HAUTEUR.

En plâtre ou carton-pierre.

Le Soussigné fournira sur ordre et à bas prix, la plupart des statues religieuses ou classiques connues, soit en blanc, dorées, ou en couleur, naturelles. Il se chargera surtout d'expédier en Canada, des statues du Christ (crucifixion) de 5 pieds 10 pouces de hauteur, blanches, ou en couleurs naturelles. Ces Christs dont les membres seront en fer recouvert de plâtre, auront plus de solidité, de beauté, et de perfection que le bois même.

Pour éviter des frais inutiles, de transport, les croix de grandes dimensions seront faites à Montréal, et le tout livré en ordre parfait et sous la direction d'un artiste.

Pour Ornemens d'Eglises, s'adresser chez les Sœurs Grises.
J. C. ROBILARD,
84, Cedar Street, New-York.

ORGUES ET CLOCHES D'EGLISES

A MOITIÉ PRIX.

DANS un but de perfectionnement d'architecture et de choix de localités, on vient de démolir à New-York, plusieurs églises dont les dimensions ne convenaient plus à l'accroissement de la ville.

Les diverses fabriques de ces mêmes églises sont désireuses de vendre à grands sacrifices, des Orgues et des Cloches qui quoique d'une grande valeur, ne peuvent cependant plus (pour cause de mode), faire partie des nouvelles constructions.

Le soussigné, se chargera de faire ces précieuses acquisitions, pour MM. les Curés qui voudront bien l'en charger.

Pour Ornemens d'Eglises, s'adresser chez les Sœurs Grises.
J. C. ROBILARD,
84, Cedar Street, New-York.

AGENCE D'ORNEMENS ET OBJETS D'EGLISE.

A MONTRÉAL, CHEZ LES SŒURS GRISSES (HOPITAL-GÉNÉRAL.)
A QUÉBEC, " MM. J. ET O. CREMAZIE, RUE STE. FAMILLE
A NEW-YORK, " J. C. ROBILARD,

ON VIENT DE RECEVOIR à l'Hôpital-Général de cette ville, un bel assortiment d'ETOFFES D'EGLISE, dont la fraîcheur, la variété, le bon goût et les prix réduits ne peuvent manquer de mériter l'approbation générale du clergé.

Cette nouvelle importation se compose de DAMAS de toutes couleurs, BROCHÉS EN OR ET ARGENT FIN, dans les goûts les plus récents, CRÔIX DE CHASUBLES, à relief, en grande richesse et variétés de dessins.

GARNITURES DE CHAPES, enrichies de symboles gracieux.
BANDES DE DALMATIQUES, appareillant les chasubles et les chapes.

ETOILES PASTORALES, en DRAP D'OR et DAMAS, variées.
Le tout accompagné d'un assortiment complet de GALONET et de FRANCS en OR ARGENT et soie de divers dessins et qualités.

—DEPLUS—

Quelques Echarpes de Bénédiction du Très-St. Sacrement, (avec gloire au centre) confectionnées en France.

—Aussi—

une Chape et deux Dalmatiques en drap d'argent gaufré, et richement brochées en dorés à relief.

EN S'ADRESSANT A L'HOPITAL-GÉNÉRAL, MM. les Curés rencontreront une Garantie irrécusable, de la qualité et de la valeur des articles qu'ils auront choisis; et de plus, (s'ils le désirent), l'avantage de confier aux Dames de cet Etablissement, des ornemens qu'elles confectionnent d'une manière plus gracieuse et plus solide qu'on ne le fait à Paris même.

Les objets en Bronze, or ou argent ne seront importés que sur commandes, et livrés par la même, dans leur fraîcheur et la nouveauté de leurs dessins.

J. C. ROBILARD,
Agent pour Ornemens et Objets d'Eglise.

NOUVEAU TESTAMENT.

A VENDRE AU BUREAU DES MÉLANGES,

L'ÉDITION du NOUVEAU TESTAMENT publiée avec l'approbation de Mgr. l'Archevêque de Québec.

PIANOS ORGUES MELODIUMS.

Le Soussigné arrivant maintenant de France, à l'honneur de prévenir les Messieurs du Clergé qu'il a été nommé Agent, pour le Canada, par la MAISON ALEXANDRE DE PARIS, pour la Vente des PIANOS-ORGUES-MELODIUMS, lesquels peuvent être très bien adoptés pour les Eglises, ayant le même son que les Orgues ordinaires, et le prix étant plus à la portée de toutes les fabriques. Deux de ces Orgues arrivent dans quelques jours dans l'Indus et pourront être examinés.

LOUIS DE LAGRAVE,
26 mai. Rue St. François Xavier.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

Les MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le MARDI et le VENDREDI. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois, avant l'expiration de leur abonnement.

Prix des annonces.—Six lignes et au-dessous, 1re. insertion, 2s. 6d.
Chaque insertion subséquente, 7d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion, 3s. 4d.
Chaque insertion subséquente, 10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne, 4d.
Chaque insertion subséquente, 1d.

AGENS DES MÉLANGES RELIGIEUX.

MM. Fabre et Leprohon, libraires. Montréal.
D. Martineau, prêtre, vicaire. Québec.
Fr. Pilote, Directeur du Collège. Ste. Anne.
Val. Guillet, écuyer. Trois Rivières.

PROPRIÉTÉ DE JOS. M. BELLENGER, PRÊTRE, ÉDITEUR.
IMPRIMÉ PAR JOS. RIVET ET JOS. CHAPLEAU.